



CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Charte de l'itinérance de l'exposition de la CADE « Les Afriques qui se font »

L'exposition est mise par la CADE à disposition de son partenaire dans les conditions suivantes détaillées dans la fiche technique ci-jointe :

Phase de préparation

- a. La CADE et ses partenaires définissent d'un commun accord :
 - les dates et durée de l'exposition
 - le nombre, la nature et le format des panneaux à présenter, y compris le panneau introductif
 - le choix du lieu de présentation en fonction des conditions d'accès et de sécurité, tant des personnes que des matériels
 - les conditions d'une séance d'animation
- b. Il est entendu que :
 - le transport à l'aller et retour du matériel incombe au partenaire qui en assume les frais
 - la responsabilité de l'annonce de l'exposition ainsi que sa promotion, avec mention obligatoire de la CADE, sont du ressort du partenaire
 - le livret d'accompagnement au prix de 10 € l'unité est proposé au partenaire qui s'engage sur le nombre de livrets correspondant à ses besoins

Phase de présentation

- a. En liaison avec la CADE, le partenaire fait le montage et démontage des panneaux en respectant les consignes d'emballage et, dans le cas des panneaux de petit format, les conditions de fixation sur les supports.
- b. Le partenaire assure le matériel depuis son départ jusqu'à son retour contre les risques liés à sa mise à disposition.
- c. La CADE organise, selon un calendrier arrêté en commun, une séance d'animation destinée à :
 - éclairer les visiteurs sur les enjeux de la construction de leur avenir pour les Africains et à ouvrir un
 - dialogue à ce sujet (en principe deux personnes de la CADE pendant une demi-journée, selon disponibilité)
- d. Le partenaire peut, s'il le souhaite, assurer un accompagnement par des moyens sonores, visuels ou autres

Phase ultérieure

La CADE et son partenaire procèdent à une évaluation de l'exposition sur la base d'un questionnaire-type adapté, le cas échéant, à chaque situation particulière



Exposition *Les Afriques qui se font* - fiche technique

Exposition pluridisciplinaire à objectifs multiples	
Publics visés	Scolaires, étudiants, enseignants, ONG, associations de la diaspora, milieu interculturel, etc.
Mise à disposition	L'exposition est mise à disposition pour une durée fixée contractuellement de date à date. Elle doit être exposée dans un lieu sécurisé fermé.
Composition	Elle est composée au total de 27 panneaux. Elle est fractionnable mais le nombre de panneaux minimum à prendre est de 8 y compris le 1 ^{er} panneau.
Description des panneaux	<p>Elle existe en deux formats :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Grand format : 27 panneaux de 100 cm (l) x 200 cm (h), imprimés sur bâche 450 µ montés sur un support « roll up » dont la structure en aluminium permet un montage et une utilisation rapide et facile. Chaque panneau roll up est emballé dans son sac de transport individuel. Poids de chaque panneaux : 4,100 kg.➤ Petit format : 27 panneaux de 60 cm (l) x 84 cm (h), imprimés sur bâche semi mat 450 gr., munis d'un œillet à chaque angle afin de permettre un accrochage facile sur divers supports.
Détails techniques	<ul style="list-style-type: none">➤ Exposition intérieure➤ Surface d'accueil nécessaire sera calculée en fonction du format et le nombre des panneaux choisis :<ul style="list-style-type: none">- Pour le grand format (27 panneaux) : 110 m²- Pour le petit format (27 panneaux) : 66 m²➤ Surface linéaire tenant en compte un espacement de 50 cm entre les panneaux :<ul style="list-style-type: none">- Pour le grand format : 41 m- Pour le petit format : 33 m➤ Hauteur minimale sous plafond : 2,5 m➤ Montage/démontage : une demi-journée à 2 ou 3 personnes➤ Plan de montage fournis
Éléments non fournis	<ul style="list-style-type: none">- Grilles caddies, cimaises et/ou crochets- Éclairage (type cross)- Rallonges et raccords électriques
Modalité de transport	Le transport, le chargement et le déchargement entre le lieu de stockage ou le précédent lieu d'exposition et le lieu d'exposition prévu n'est pas pris en charge. Le retour de l'exposition vers le lieu de stockage s'effectue dans les 72 heures, sauf accord particulier. Au départ et au retour de l'exposition, un inventaire et un examen du matériel en présence d'un représentant du partenaire.
Assurance	Le partenaire emprunteur aura préalablement souscrit une assurance notoirement solvable couvrant vol, sinistre, casse ou toute autre détérioration, pour une valeur globale de l'exposition de 6000 euros . L'organisme emprunteur s'engage à rembourser le matériel détérioré durant l'exposition et le transport.
Cette fiche technique est un guide, à adapter aux cas particuliers qui se présenteront.	